



Compte rendu de la réunion de bureau du 13/07/2019

1 – Présentation du projet « Atlas de l'Ouest Breton » par Benjamin Grebot, directeur de l'ADEUPa de Brest Bretagne

L'agence d'urbanisme, ADEUPa de Brest Bretagne, a élargi son territoire d'intervention qui comprend désormais, outre le Pays de Brest et ses EPCI, Guingamp Paimpol Agglomération, Lannion Trégor communauté, Morlaix communauté, le Pays du Centre Ouest Bretagne et Saint Briec Armor Agglomération. Il lui est donc apparu important de proposer aux nouveaux élus de 2020 un document synthétique. L'objectif est de situer leur territoire par rapport aux autres, les enjeux et perspectives dans un Ouest Breton en transition.

Le document comprendra les thèmes suivants :

1. Comprendre et anticiper les modes de vie
 - Les trajectoires démographiques
 - L'évolution des modes de vie
 - Vers plus de vieux/moins de jeunes : quels impacts pour nos territoires ?
 - Nos façons d'habiter les territoires déterminées par la mobilité. Et demain ?
 - Services à la population et commerces
 - Travail et loisirs
 - Un risque d'effritement de la cohésion sociale ?
2. Explorer de nouveaux modèles économiques dans le contexte de la transition écologique
 - Un modèle économique de l'ouest breton en transition
 - Les enjeux environnementaux au 21^{ème} siècle
 - Vers un modèle économique économe en ressources naturelles
 - La transition énergétique : vers l'autonomie ?
 - Nouveau modèle économique, nouveaux métiers ?
 - Vers une économie relocalisée ?
 - Nouvelle économie : quelles conséquences sociales et environnementales ?
3. Penser l'évolution des espaces urbains, périurbains, ruraux et littoraux
 - Recycler le bâti existant : la fin de l'étalement urbain ?
 - Centres villes et centres bourgs : quels leviers pour revitaliser ?

- Densité, agriculture urbaine et nature en ville : des injonctions contradictoires ?
 - Lotissements, zones d'activités, centres commerciaux : quel avenir pour le péri-urbain ?
 - Entre velléités d'occupation, protection et submersion : le littoral, une frange sous tension, l'inconnu de la mer
 - L'ouest breton, un territoire maritime ?
 - Le rural
 - Des territoires aux systèmes territoriaux
4. Accompagner les évolutions institutionnelles, la boîte à outils au service des collectivités
- Entre intégration des compétences ou coopérations renforcées, comment conjuguer efficacité et proximité ?
 - Planification et aménagement du territoire
 - Economie
 - Plans climats et planification énergétique
 - Cohésion sociale et cohésion des territoires
 - Numérique
5. Construire collectivement l'avenir d'un ouest breton attractif
- Un récit d'avenir à construire ensemble

Les membres du bureau souhaiteraient que soit ajoutée une contribution du Conseil de développement sur la démocratie contributive, la place du citoyen dans la gouvernance des territoires.

Un débat a également eu lieu sur l'organisation administrative et la place de la commune dans cette organisation. La commune constitue un échelon de proximité qui permet aux habitants une relation privilégiée avec les élus.

2 – Commission Aménagement, Développement Durable

- ✓ Avis du conseil de développement sur la modification simplifiée du SCoT du Pays de Brest.

Considérant que cette modification ne modifie pas l'économie générale du document et qu'aucune contribution n'est parvenue suite à l'envoi du document aux membres de la commission Aménagement Développement Durable, Jean-Pierre Caroff, animateur de la commission, propose au bureau qu'un avis positif soit rédigé en ce sens.

- ✓ Suite à la saisine de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime sur son PLUi, Alice Gout-Roué organisera une réunion de la commission et des membres du collège territorial avec les représentants de la communauté. Il est rappelé que deux réunions ont d'ores et déjà été organisées.
- ✓ Le PLUi du Pays des Abers a été arrêté par le conseil communautaire, mais la communauté n'a pas contacté le conseil de développement pour avis. Une seule réunion a eu lieu, elle concernait le projet de PADD.



3 – Organisation d'une assemblée plénière en fin d'année

Maryse Larpent interroge le bureau sur l'éventualité d'une assemblée plénière en fin d'année.

Le bureau est favorable. Cette assemblée serait l'occasion de valoriser les contributions du Conseil notamment sur l'économie maritime.

4 – Questions diverses

- ✓ Guy Jourden fait part de son interrogation sur la place des conseils de développement dans la Breizh Cop et la finalisation du SRADDET. Les conseils de développement ont été largement associés aux réunions de préparation, ont apporté des contributions, mais à l'heure où le document de stratégie régionale s'écrit, seuls les élus sont consultés.
- ✓ La coordination nationale des conseils de développement organise un événement au Sénat pour les 20 ans des conseils de développement, Guy Jourden et Maryse Larpent y participent. Les documents sont disponibles sur le site de la [CNCD](#)
- ✓ Le pôle métropolitain Loire-Bretagne a organisé un second colloque sur l'alliance des territoires à Nantes. Aucun membre du Conseil n'y a participé. Guy Jourden s'interroge sur l'activité de ce pôle métropolitain. Par le passé, les conseils de développement avaient été sollicités pour contribuer aux thématiques de l'enseignement supérieur et la recherche ainsi qu'à la problématique des transports, mais cela fait plus de 3 ans qu'aucune réflexion n'est menée en commun.